

FORMATION DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS DU CYCLE MOYEN

NIAMEY, DU 29 OCTOBRE AU 18 NOVEMBRE 2012

MODULE 4 : L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

Introduction :

L'évaluation est au cœur de la formation. Il n'y a pas de formation valable sans la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation cohérent. L'organisation de ce dispositif n'est possible que si les intentions pédagogiques ont été clairement définies sous forme d'objectifs de formation.

Le concept d'évaluation prête souvent à équivoque. Par exemple, l'on peut penser que :

- Evaluer, c'est mesurer ; non, car l'idée de mesure implique la notion d'unité;
- Evaluer, c'est sanctionner ; non puisque la sanction est soit positive, soit négative.

Or, il ne s'agit pas de juger l'élève, mais plutôt de juger son travail, ses performances.

Objectifs :

- définir l'évaluation
- dire les sujets et les objets de l'évaluation
- citer les objectifs de l'évaluation
- indiquer les critères d'une évaluation
- citer les outils (ou formes) de l'évaluation
- élaborer des instruments de mesure (ou la confection des items)
- citer les types d'évaluation et leurs fonctions
- citer les effets perturbateurs d'une évaluation
- proposer une grille d'appréciation d'une production d'élève

Activité 1: Définition

Durée : 35mn (20mn de discussion et 15mn de restitution)

Modalité : Question –réponse

Consignes :

- ◆ Constituez des groupes de travail (6 groupes par salle)
- ◆ Désignez un rapporteur

- ◆ Répondez à la question suivante : Qu'est-ce que c'est qu'une évaluation ?

SYNTHESE 1 : 15mn

Étymologiquement, le terme évaluation signifie « déterminer la valeur de quelque chose ».

En réponse aux questions fondamentales posées par l'évaluation, les experts en sciences de l'éducation proposent plusieurs définitions du mot évaluation. Quatre grandes tendances se dégagent : *évaluation et mesure* ; *évaluation et jugement* ; *évaluation et attente des objectifs*; *évaluation et prise de décision*.

- **Pour DE KETELE (1980, p.114)**, «Evaluer signifie confronter un ensemble d'informations à un ensemble de critères en vue de prendre une décision».
- Pour EBEL (1965, cité par Nadeau, 1988, p.44), l'évaluation est : « **un jugement de mérite quelque fois basé uniquement sur des mesures comme des résultats à des tests, mais plus fréquemment impliquant la synthèse de plusieurs mesures, incidents critiques, impressions subjectives et autres évidences** ».
- Pour TYLER (1950, cité par STUFFLEBEAM, 1980, p.13), « **le processus de l'évaluation consiste essentiellement à déterminer dans quelle mesure les objectifs d'évaluation sont en voie d'être atteints par le programme d'étude en cours** »
- Pour BARBIER (1985 cité par HENRY, 1991, p.63), l'évaluation peut être définie comme: «**un acte délibéré et spécialement organisé aboutissant à la production de jugement de valeur**».
- L'évaluation est une estimation par une note d'une modalité ou d'un critère considéré dans un comportement ou un produit. (Gilbert DELANDSHEERE). L'évaluation comprend à la fois une description qualitative, une description quantitative et des jugements de valeurs.

Autres définitions

« Opération qui consiste à estimer, à apprécier, à porter un jugement de valeur ou à accorder une importance à une personne, à un processus, à un événement, à une institution ou à tout objet à partir d'informations qualitatives et/ou quantitatives et de

critères précis en vue d'une prise de décision. Évaluer, c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des événements. » (Renald LEGENDRE - Dictionnaire actuel de l'éducation, 1993 - GUÉRIN / ESKA).

« Démarche ou processus conduisant au jugement et à la prise de décision. Jugement qualitatif ou quantitatif sur la valeur d'une personne, d'un objet, d'un processus, d'une situation ou d'une organisation, en comparant les caractéristiques observables à des normes établies, à partir de critères explicites, en vue de fournir des données utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un objectif. » (Renald LEGENDRE - Dictionnaire actuel de l'éducation, 1993 - GUÉRIN / ESKA).

Pour François Muller, l'évaluation est un « processus (1) par lequel on définit (2), obtient (3) et fournit (4) des informations (5) utiles (6) permettant de juger les décisions possibles (7).

1. *processus* = activité continue
2. *on définit* = identifier les informations pertinentes
3. *on obtient* = collecte, analyse, mesure des données
4. *on fournit* = communiquer ces données
5. *des informations* = faits à interpréter
6. *informations utiles* = qui satisfont aux critères de pertinence
7. *décisions possibles* = actions d'enseignement, d'orientation etc.

« **L'évaluation pédagogique** peut être définie comme le processus systématique visant à déterminer dans quelle mesure des objectifs éducatifs sont atteints par des **élèves** ». (D.E.R.P, Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche pédagogique)

L'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage et du développement des compétences. **Sa fonction est de soutenir l'apprentissage et de fournir des informations sur l'état de développement d'une ou de plusieurs compétences.** Évaluer les apprentissages des élèves c'est évaluer le processus d'apprentissage et pas seulement le résultat de cet apprentissage. Il s'agit alors de recourir à des méthodes pédagogiques permettant d'améliorer la construction des apprentissages et donc leur qualité.

Activité 2: Objets et objectifs de l'évaluation

Durée : 1h (30mn de discussion et 30mn de restitution)

Modalité : Question –réponse

Consignes :

- ◆ Constituez des groupes de travail (6 groupes par salle)
- ◆ Désignez un rapporteur
- ◆ Répondez à la question suivante : Quels sont les objets et les objectifs de l'évaluation ?

SYNTHESE 2 : 10mn

Les objets de l'évaluation : des savoirs, des savoir-faire, des attitudes, des habiletés, des connaissances, des compétences, des ressources, des processus (fonctionnement cognitif, affectif, méthodologique, etc.).

Les objectifs de l'évaluation :

- situer par rapport à des objectifs donnés
- réguler, réajuster, adapter, améliorer, informer, guider, aider
- remédier
- valoriser, motiver, renforcer, stimuler, encourager
- certifier
- orienter
- sélectionner
- etc.

Activité 3: Les critères et les outils d'une évaluation

Durée : 40mn (20mn de discussion et 20mn de restitution)

Modalité : Questions –réponses

Consignes :

- ◆ Constituez des groupes de travail (6 groupes par salle)
- ◆ Désignez un rapporteur
- ◆ Répondez aux questions suivantes :
 - Comment construire des critères d'évaluation pertinents ?
 - Quels sont les outils d'une évaluation ?

SYNTHESE 3 : 20mn

Les critères de l'évaluation :

Un critère d'évaluation est tout simplement un élément d'appréciation sur lequel on va pouvoir s'appuyer pour apprécier ou juger la valeur de l'action, des résultats ou de la méthode.

Quelques exemples de critères d'évaluation :

Adéquation, clarté, cohérence, cohésion, concision, concordance, élégance, exactitude, exhaustivité, explicité, efficacité, importance, logique, judicieux, justesse, méthodologique, ordonné, pertinence, précision, qualité, organisation, originalité, respect, richesse, structure, systématique.

L'apprenant doit être capable de formuler 10 objectifs pédagogiques en relation avec le cours de géographie. Il dispose de la matière du cours. Il doit définir la performance attendue, les conditions et les critères d'évaluation de chaque objectif. Aucune erreur ou oubli n'est toléré

Explication des critères :

- .Agencement logique des idées
- Efficacité de l'argumentation
- Exactitude des termes utilisés
- Justesse de la réponse
- Précision du contexte de la formule, du problème, de la méthodologie, etc.
- Qualité de la langue, qualité du travail
- Respect des consignes, des règles, etc.
- Richesse du vocabulaire
- Structure du travail

Les outils (ou techniques) d'évaluation :

- **Les tests :** C'est une évaluation rapide, sous forme de QCM, de phrases à trous, schéma à compléter, application numérique simple, question d'appariement (QA), question ouverte, question de type vrai ou faux.
- **Les exercices en classe :** Les meilleurs se cherchent en ayant sous les yeux une situation réelle. Le choix des énoncés d'exercice doit s'effectuer en éliminant tous les problèmes abstraits ou les situations irréalisables ; il convient d'utiliser beaucoup d'exercices très simples. Malheureusement beaucoup de Prof estiment ne pas devoir de temps sur ces exercices jugés simples, ils passent aux "choses sérieuses".
- **Les exercices à la maison :** Si le Professeur a proposé en classe un exercice trop difficile ou mal conçu, il s'en aperçoit en constatant les échecs. En revanche, les exercices à la maison se doivent de ne comporter que des questions très modestes et les énoncés ne doivent pas être obscurs ou incomplets, d'où la nécessité de les préparer avec soin et de les résoudre en dehors de la classe pour que tous les élèves fassent ce travail ; pour ce faire, il faut respecter certaines règles : Choisir des exercices visant surtout à encourager l'élève; Apporter une

aide à l'élève afin de lui éviter la tentation de copier ; Dès son entrée en classe, le Prof doit montrer l'importance qu'il attache à ces exercices. Ainsi le Professeur vérifiera que tous les élèves ont fait leurs exercices, puis posera quelques questions sur les difficultés rencontrées et leurs genres, enverra 2 ou 3 élèves au tableau (il est inutile de perdre du temps si toute la classe a trouvé l'exercice), encouragera les élèves, surtout ceux en difficulté, ce qui présente des avantages psychologiques évidents ; puis il indiquera que ces mêmes exercices peuvent intervenir pendant les compositions.

- **Les devoir de maison** : Ils sont rédigés sur feuille de copie et corrigés par le Prof. Ils sont indispensables à tous les niveaux et leurs fréquences augmentent fortement entre les collèges et les terminales scientifiques du lycée. Les notes des devoir de maison ne sont pas généralement comptabilisées dans les moyennes de classe. La contrainte majeure ici est le nombre d'élèves donc de copies à corriger. Il faut donc nécessairement trouver une méthode qui permette de palier cette difficulté (technique de la pédagogie des grands groupes). Chaque fois qu'on donne un devoir de maison, il faut rappeler les termes du contrat (ex : compte pour 1/3 dans les moyennes ; peut revenir dans les devoirs prochains ; prépare à l'examen). Le devoir ne doit pas décourager trop d'élèves ; il doit donc comporter des questions immédiates, puis des questions assez faciles et enfin une question plus difficile. Lors de la remise des copies, il faut féliciter et encourager les élèves dont le travail est visiblement personnel même si la note est basse. Enfin, tout devoir maison fait partie du programme de révision pour le prochain contrôle (chaque contrôle doit reprendre, sans modification autre que numérique, une question du devoir).
- **Les interrogations, contrôles** : L'efficacité de ces contrôles dépend plus de leur fréquence que de leur durée.
- **Les interrogations écrites** : Ce sont de petits contrôles rapides (10 à 20 mn, corrections comprises) et auto corrigés par la classe. Comme les contrôles, elles doivent permettre de savoir si les objectifs ont été atteints ou non à l'aide de tests tels que : applications numériques, graphiques, schéma, exercice, etc. Elles seront constituées de questions courtes, précises, concises et éliminant toute ambiguïté. La correction est faite par les élèves. Au bout de 10 mn l'interrogation est terminée et les élèves s'échangent les copies. Chaque correcteur aura pris de porter son nom sur la copie qu'il corrige et la note finale qu'il attribue à son collègue. Le Prof ne prendra qu'un échantillon des copies (ex : 10) pour vérifier les écarts à la note réelle afin de prendre des sanctions contre les fraudeurs éventuels.

NB : pour la 1^{ère} fois, il sera nécessaire que le Professeur corrige toutes les copies pour amener les élèves à prendre leur responsabilité.

- **Les contrôles proprement dits** : Dans les conditions normales (classe à effectif non pléthorique, homogène, année sans trouble) les contrôles

sont mensuels. Limiter la durée d'un contrôle à 30 mn au collège et 1 h au Lycée. On fournira la liste détaillée et limitative des questions qui pourront être posées. Il est souhaitable qu'un contrat fasse l'objet d'une discussion rapide et disciplinée entre la classe et le Prof, par exemple en s'engageant à ne poser que les questions sur les devoirs-maison, les exercices à la maison, etc. On peut même convenir que les questions préparées seront notées sur 15 points et qu'un exercice un peu plus difficile se verra attribuer 5 points. On peut estimer qu'il y a un gain de temps lié à la méthode puisque les exercices ont fait l'objet d'une recherche et d'une correction. On peut alors proposer en une heure un problème (déjà corrigé) demandant 2 h.

Activité 4: Les types d'évaluation

Durée : 50mn (25mn de discussion et 25mn de restitution)

Modalité : Questions –réponses

Consignes :

- ◆ Constituez des groupes de travail (6 groupes par salle)
- ◆ Désignez un rapporteur
- ◆ Répondez aux questions suivantes :
 - Quels sont les principaux types d'évaluation?
 - A quels moments doit-on évaluer les apprenants?

SYNTHESE 4 : 10mn

Évaluation pronostique

L'objectif de cette évaluation est d'estimer les chances de réussite d'un apprenant. Elle fonde des décisions de sélection ou d'orientation en fonction de l'aptitude présumée à suivre cette nouvelle formation.

Évaluation diagnostique

Cette évaluation a pour but de permettre aux enseignants d'analyser des situations, des besoins, les profils et pré-requis d'apprenants, d'apprécier leurs compétences et leurs difficultés éventuelles au début ou au cours d'un apprentissage ou d'une formation :

- soit afin de leur fournir des repères pédagogiques pour organiser la suite des apprentissages.
Elle responsabilise, en outre, l'apprenant en lui permettant de prendre conscience de ses forces, de ses faiblesses et donc des points sur lesquels il doit se mobiliser.

- soit afin d'estimer si l'apprenant possède les capacités nécessaires pour entreprendre une formation ou pour suivre un apprentissage.

Cette évaluation vise moins à juger des acquis que des aptitudes.

Évaluation formative

Aide à l'apprentissage. «Evaluation continue des processus d'apprentissage, elle a pour but d'informer l'apprenant puis l'enseignant sur le degré d'atteinte des objectifs. » (Rieunier, Pédagogie, dictionnaire des concepts clés, 1978)

L'évaluation formative « est une évaluation intervenant, en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objet d'informer du degré de maîtrise atteint et / ou découvrir en quoi, un des élèves éprouvent des difficultés d'apprentissage non sanctionnées comme erreurs ; en vue de proposer ou de faire découvrir des stratégies susceptibles de permettre une progression (remédiations). » (Vandeveld)

L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation ne sont pas envisagés en séquence, comme des moments distincts de la démarche pédagogique, mais plutôt dans leur interaction dynamique au sein de cette démarche. L'évaluation est considérée comme partie intégrante du processus d'apprentissage. Sa fonction principale n'est pas de sanctionner la réussite ou l'échec, mais de soutenir la démarche d'apprentissage des élèves et d'orienter ou de réorienter les interventions pédagogiques de l'enseignant ou de l'enseignante; elle permet la prise de décision pour ce qui concerne la conduite du professeur et la démarche de l'élève.

L'évaluation formative s'inscrit dans une approche constructiviste de l'apprentissage et s'apparente à un processus d'accompagnement. Elle représente toutes les formes d'évaluation pédagogique proposées pendant une séquence d'apprentissage et qui ont vocation à donner un feedback, à l'apprenant et à l'enseignant, sur le déroulement de l'apprentissage et le processus d'apprentissage, en fournissant des informations pertinentes pour la régulation des conditions de l'apprentissage et l'adaptation, l'ajustement des activités pédagogiques aux caractéristiques des élèves.

Cette évaluation est donc **profitable** :

- **à l'apprenant** : pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies, les difficultés qu'il rencontre, ses acquis, ses lacunes, ses forces, ses faiblesses, les connaissances à ajuster, pour l'aider à repérer, comprendre, interpréter, corriger ses erreurs.
- **à l'enseignant** : pour lui indiquer comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte, pour lui permettre de vérifier la compréhension des notions qui viennent d'être abordées. Pour savoir ce que l'apprenant a compris, acquis, sur quoi il bute, comment il apprend, ce qui l'aide ou le perturbe, l'intéresse ou l'ennuie, etc.

Ce type d'évaluation s'intéresse donc davantage aux démarches de l'apprenant et/ou de réalisation des produits plutôt qu'aux critères de performance de l'apprenant et/ou de réussite des produits.

« Pendant la totalité d'une période consacrée à une unité de formation, les procédures d'évaluation formative sont intégrées aux activités d'enseignement et d'apprentissage. Par l'observation des élèves en cours d'apprentissage, on cherche à identifier les difficultés dès qu'elles apparaissent, à diagnostiquer les facteurs qui sont à l'origine des difficultés de chaque élève et à formuler, en conséquence, des adaptations individualisées des activités pédagogiques. Dans cette optique, toutes les interactions de l'élève (avec le maître, avec d'autres élèves, avec un matériel pédagogique) constituent des occasions d'évaluation (ou d'auto-évaluation) qui permettent des adaptations de l'enseignement et de l'apprentissage. La régulation de ces activités est donc de nature interactive. Le but est d'offrir une « guidance » individualisée en cours d'apprentissage plutôt qu'une remédiation à posteriori. » (L.Allal, J.Cardinet & P. Perrenoud, 1979)

Dans une approche formative, l'erreur n'est plus considérée comme une lacune ou un manque, mais « permet de comprendre la logique de l'élève. Elle devient le moteur de l'apprentissage par le travail qu'elle suscite. L'enseignant peut ainsi amener l'élève à prendre conscience des procédures et des connaissances utilisées et l'aider à construire de nouvelles stratégies ». (Pierrette Jalbert et Joanne Munn)

Dans le processus enseignement-apprentissage, et pour une bonne évaluation, il est important que soient définis précisément les objectifs poursuivis. Différents systèmes de classification d'objectifs existent comme, par exemple, la taxonomie des objectifs pédagogiques de Bloom..

Évaluation sommative - Évaluation certificative

Évaluation intervenant au terme d'un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout, à la fin d'un enseignement, à la fin d'un cycle. Elle permet aux enseignants de dresser un bilan des apprentissages (où l'élève se situe-t-il ?) ou de prendre une décision d'orientation ou de sélection en fonction des acquis.

« L'évaluation sommative attribue une note chiffrée à une performance jugée représentative de l'apprentissage terminé, et ceci aux fins de classer ou de sélectionner les élèves. La procédure ne poursuit donc plus, en théorie, aucun dessein pédagogique, mais répond à des exigences administratives, institutionnelles et sociales.» (M. Minder)

Cette évaluation bilan s'intéresse aux résultats et aux produits qu'on appréhende avec un référentiel élaboré au préalable afin de répondre à une demande de vérification et/ou de contrôle de la progression de l'élève. Cette évaluation permet à l'enseignant de s'assurer que le travail des élèves correspond aux exigences préétablies par lui et par le programme pédagogique. Elle permet de situer les performances de l'élève par rapport à une norme.

L'évaluation certificative est une évaluation sommative qui vise la délivrance d'un diplôme, d'un certificat attestant des capacités et compétences de l'apprenant.

Docimologie « Science qui étudie les modes d'évaluation des connaissances (examens, concours, etc.).

La docimologie s'intéresse notamment à l'élaboration d'instruments de mesure, aux facteurs déterminant la notation ainsi qu'au comportement des examinateurs et des personnes évaluées. Elle vise à améliorer l'objectivité des notations.» (Grand dictionnaire terminologique)

Ce terme tend à être remplacé aujourd'hui par celui d'« **édumétrie** ».

Les moments de l'évaluation : Avant, pendant, à la fin de la formation

Activité 5: Effets perturbateurs d'une évaluation et grille d'appréciation d'une production d'élève

Durée : 30mn (15mn de discussion et 15mn de restitution)

Modalité : Questions –réponses

Consignes :

- ◆ Constituez des groupes de travail (6 groupes par salle)
- ◆ Désignez un rapporteur
- ◆ Répondez aux questions suivantes :
 - Quels sont les effets perturbateurs d'une évaluation?
 - Proposez une grille d'appréciation d'une production d'un apprenant ?

SYNTHESE 5: 10mn

Les effets perturbateurs d'une évaluation : Le correcteur peut être perturbé par des variables d'une dimension psychologique. Il s'agit principalement :

- ◆ **L'effet de Halo** : les réponses d'un élève de belle allure peuvent être surestimées. Cela est valable à l'oral. A l'écrit, une écriture lisible, le soin apporté à la copie (présentation) peut influencer le correcteur de façon positive.
- ◆ **L'effet de stéréotypie** : une immuabilité plus ou moins accusée s'installe dans la correction que fait l'enseignant sur le travail de l'apprenant. Les mêmes élèves se retrouvent très souvent avec les mêmes notes. Ou encore, selon que la première copie est bonne ou médiocre, sa correction peut influencer les copies suivantes.
- ◆ **L'effet d'ordre de correction** : Par le fait que le professeur a encore à l'esprit les arguments avancés par dans la première copie, cela peut influencer la copie suivante.
- ◆ **L'effet de fatigue** : La fatigue et la surcharge des copies peuvent faire que le professeur ne consulte plus son barème et agit par simple intuition.
- ◆ **L'effet de l'idéologie du correcteur** : C'est lorsque l'idéologie du correcteur tend à primer sur celle de l'élève, malgré les bons arguments qu'il avance pour défendre son point de vue.

◆ **L'effet de contamination** : L'avis des confrères a un rôle influent sur le jugement du correcteur.

Une grille d'appréciation d'une production d'un apprenant :

Note chiffrée sur 20 points	Appréciations du travail de l'élève
0-2	Nul
3-4	Très médiocre
5-6	Médiocre
7-8	Très Insuffisant
9	Insuffisant
10-11	Passable
12-13	Assez Bien
14-15	Bien
16-17	Très Bien
18-19	Excellent
20	Parfait

NB. Outre ces appréciations, l'enseignant peut porter sur la copie de l'élève d'autres commentaires pour davantage motiver la note.

Par exemple :

Pour Excellent : Le correcteur peut écrire sur la copie ce qui suit : le travail est excellent ; le texte est développé de façon exceptionnelle ; les concepts sont clairs, bien intégrés et développés avec originalité.

Très bien : Le travail est très bien réalisé ; le sujet est très bien développé et intelligemment abordé ; tous les éléments du cours apparaissent de façon évidente dans le texte et sont très bien abordés ; le texte est clair, bien structuré, intéressant et très bien écrit ; le travail répond totalement aux exigences du cours.

Passable : Le travail est passable ; le sujet quoique mentionné, n'est pas suffisamment développé : les concepts du cours sont très peu intégrés, le texte manque de structure, quoique celle-ci est apparente occasionnellement ; les erreurs sont plutôt nombreuses ; le texte devra être revu en profondeur pour répondre aux exigences du cours.

Insuffisant : Le travail est nettement insuffisant ; le sujet est très peu défini ; aucune intégration des concepts du cours ; les erreurs sont nombreuses ; la structure du cours inexistante.

Conclusion : L'évaluation en milieu scolaire est certes indispensable, mais elle demeure complexe quant à sa mise en œuvre. Il importe pour l'enseignant d'avoir toujours à l'esprit les objectifs qu'il a définis dans sa leçon autour de laquelle sera construite l'évaluation (Congruence entre objectifs et items d'évaluation). De même, il ne doit pas perdre de vue que son travail d'évaluateur servira à prendre une décision pouvant influencer la vie personnelle de l'élève. Pour cela, l'évaluateur doit être pondéré et manipuler les outils avec précaution.